

# RAPPORT FINAL DES ATELIERS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES GRANDS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ET LA MISE EN ŒUVRE DU PAN

## AXE 1 : GAGNOA-YAMOUSSEUKRO

*DEUXIÈME Phase du Projet D'appui Aux Gouvernements Ouverts Francophones  
(PAGOF 2), financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France*

**DU 03 AU 08 MARS 2024**

## Table des matières

<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>3</b>
<b>II. OBJECTIFS.....</b>	<b>4</b>
<b>II.1 Objectif général.....</b>	<b>4</b>
<b>II.2 Objectifs spécifiques .....</b>	<b>4</b>
<b>III. RESULTATS ATTENDUS .....</b>	<b>4</b>
<b>IV. DEROULEMENT DES SESSIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>IV.1 La Cérémonie d'ouverture.....</b>	<b>5</b>
<b>IV.2 Les présentations.....</b>	<b>5</b>
<b>IV.2.1 La présentation de l'OGP .....</b>	<b>6</b>
<b>IV.2.2 Les actions menées par la Côte d'Ivoire .....</b>	<b>7</b>
<b>IV.2.3 La cocréation dans la mise en œuvre du processus .....</b>	<b>7</b>
<b>IV.3 Les travaux en commissions.....</b>	<b>9</b>
<b>IV.4 Les restitutions .....</b>	<b>9</b>
<b>IV.5 La Cérémonie de clôture.....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>11</b>
<b>SUPPORTS DE PRESENTATION (Voir Powerpoint) .....</b>	<b>11</b>
<b>LISTES DE PRESENCE PAR VILLE .....</b>	<b>11</b>
<b>QUIZ ET RESULTATS PAR VILLE .....</b>	<b>12</b>
<b>CANEVAS DES TRAVAUX EN COMMISSION.....</b>	<b>14</b>

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action. Le Gouvernement français a ainsi mis en place, via un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF).

Sur cette base l'AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence Française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone et ainsi d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l'initiative internationale, dont la Tunisie et la Côte d'Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concertera désormais 05 pays dont le Maroc et le Sénégal. Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continuera son appui aux côtés des Administrations publiques et de la Société Civile des pays ci-dessus cités, dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d>Action National.

Ainsi, conformément aux activités transversales définies dans l'Axe A « Renforcement des connaissances sur le Gouvernement Ouvert » de sa matrice d'activités, le PAGOF a initié des ateliers de sensibilisation et d'information dans cinq villes regroupées en trois axes et selon le calendrier suivant :

**Axe 1** : Gagnoa – Yamoussoukro du 03 au 04 mars 2024

**Axe 2** : Ferkessédougou – Katiola du 10 au 15 mars 2024

**Axe 3** : Abengourou du 17 au 20 mars

Ces ateliers de formation ciblaient quarante (40) participants par ville, issus de l'Administration publique et de la Société civile dont les médias (en région).

La mission de l'Axe 1 était composée de :

- **Un représentant du PAGOF** : Monsieur M'BIA Edmond, Coordonnateur National du PAGOF ;
- **Une facilitatrice** : Madame ANGOUA Ehouman Chantal, Conseiller Technique du Ministre du Commerce et de l'Industrie ;
- **Deux formateurs** : - Mlle ECOMANO Anouyaa Maryse-Astrée, Chargée d'études OGP au Ministère du Commerce et de l'Industrie ;  
- Monsieur KOUMAN Kouamé Dongo, membre du Comité Technique OGP et de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO (PSCI-PGO).

## II. OBJECTIFS

### II.1 Objectif général

L'Objectif de cette activité est d'informer et sensibiliser l'Administration publique et la société civile en région sur les grands principes du PGO et la mise en œuvre du PAN.

### II.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de :

- Permettre aux participants de s'approprier le Gouvernement Ouvert ;
- Constituer une pépinière de compétences ivoiriennes sur le Gouvernement ouvert aptes à vulgariser le processus PGO ;
- Favoriser un changement de comportement dans la gestion des affaires publiques.

## III. RESULTATS ATTENDUS

Ces séances d'informations-sensibilisation devront permettre aux acteurs ciblés de :

- Les participants sont sensibilisés sur les grands principes du PGO ;
- Une pépinière de personnes relais sur le Gouvernement ouvert est constituée ;
- Un changement de comportement dans la gestion des affaires publiques est observé.

## IV. DEROULEMENT DES SESSIONS

Les séances d'information-sensibilisation prévues sur l'**axe 1** composé des villes de **Gagnoa** et **Yamoussoukro** se sont tenues respectivement le **mardi 05** et le **jeudi 07 mars 2024**.

Elles se sont déroulées chacune sur une journée, subdivisée en cinq étapes majeures à savoir : **une cérémonie d'ouverture, des présentations**, dans la matinée ; **des travaux en commission suivis de la restitution** et **une cérémonie de clôture**.

Les sessions de formation de l'axe 1 ont enregistré la participation de soixante-sept (67) personnes, au nombre desquels figuraient des **représentants** du **Corps Préfectoral**, de la **municipalité**, du **Conseil Régional**, des **Directions Régionales et Départementales de Ministères techniques**, des **Organisations de la Société Civile**, de la **Chefferie traditionnelle** et des **leaders communautaires** ainsi que des **médias**.

Plus spécifiquement, celle de Gagnoa a rassemblé **trente-cinq (35)** participants ; et celle de Yamoussoukro, **trente-deux (32)** participants.

## IV.1 La Cérémonie d'ouverture

- A **Gagnoa**, cette session a eu lieu dans la salle de Conférence du rez-de-chaussée de la Préfecture de ladite localité, sous la présidence de Monsieur FOFANA Lassina, Préfet de la Région du Gôh, représenté à la cérémonie d'ouverture par Madame KOSSOUNOU VE Brigitte, Secrétaire Générale de la Préfecture de Gagnoa.

Elle a été marquée par l'intervention de Monsieur BONI Valentin, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la commune de Gagnoa, qui a prononcé le mot de bienvenue. A sa suite, Madame KOSSOUNOU VE Brigitte, Secrétaire Générale de la Préfecture de Gagnoa, est intervenue pour ouvrir la séance du jour. Dans son allocution, elle a souligné l'enjeu important que revêt l'initiative OGP et d'inviter les participants à s'impliquer dans les discussions et dans les travaux à mener, avant de déclarer la session ouverte.

- A **Yamoussoukro**, elle s'est déroulée sous la présidence de Monsieur GANDO Coulibaly, Préfet de la Région du Bélier, Préfet du Département de Yamoussoukro, représenté à la cérémonie d'ouverture par Monsieur KOUADIO Arnaud Mathieu, Secrétaire Général 1 de la Préfecture de Yamoussoukro, dans la salle de Conférence du rez-de-chaussée de la Préfecture de ladite localité.

Le mot de bienvenue a prononcé par Monsieur KOUADIO Ferdinand, Directeur régional du Commerce et de l'Industrie. Il a invité les participants à s'impliquer véritablement dans les discussions et les travaux afin de mieux appréhender la notion de Gouvernement ouvert. A sa suite, Madame Angoua Chantal a remercié les participants pour les efforts consentis en prenant part à cet atelier. Mais avant l'ouverture officielle des travaux, Monsieur M'BIA Edmond, Coordonnateur national du PAGOF est intervenu pour situer le contexte de cette activité d'informations et de sensibilisation initiée par le PAGOF.

Monsieur KOUADIO Arnaud Mathieu, Secrétaire Général 1 de la Préfecture de Yamoussoukro, a exhorté les participants à s'impliquer dans les échanges avant de procéder à l'ouverture de la séance.

## IV.2 Les présentations

Les sessions de formation sur l'axe 1 se sont déroulées en plénière et en commission. Avant l'animation proprement dite de la formation, la facilitatrice a procédé au cadrage de l'activité, en précisant son contexte, ses objectifs, ses résultats ainsi que la méthodologie à adopter.

Cette phase a concerné trois présentations à savoir :

#### IV.2.1 La présentation de l'OGP

On retient que l'**Open Government Partnership (OGP)** ou **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)** est une initiative lancée en 2011 par 8 pays. Elle vise à promouvoir quatre critères fondamentaux qui sont requis pour l'éligibilité des pays à savoir la **transparence budgétaire**, la **lutte contre la corruption**, l'**accès à l'information** et la **participation citoyenne**.

L'OGP compte à ce jour, **76 pays** dont **14 africains** comme illustré sur la carte, **106 Gouvernements locaux** et plusieurs **Organisations Non Gouvernementales**.

Pour adhérer à cette Initiative, le pays doit :

- **Obtenir le statut de pays éligible** et cela suppose qu'au moins 12 points sur les 16 attendus au niveau de l'évaluation des critères cités plus haut, sont acquis.
- **Soumettre une lettre d'intention** au Comité des Co-Présidents de l'OGP à la suite de laquelle des vérifications sont effectuées pour s'assurer que le pays postulant répond aux critères définis.



En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, elle est officiellement membre de l'OGP depuis le **28 octobre 2015**.

Aussi, les pays membres sont-ils soumis à des obligations au titre desquelles, on note entre autres :

- **La préservation des acquis** par le respect des critères d'éligibilité ;
- **L'élaboration d'un Plan d'Action National (PAN)** de Gouvernement Ouvert tous les deux ans, contenant **l'ensemble des engagements** que l'Administration, la Société Civile et le Secteur Privé s'accordent à mettre en œuvre ;
- **Le Rapport d'auto-évaluation à la fin de chaque cycle du PAN** ;
- **La soumission du pays membre à l'évaluation indépendante** ;
- **La participation aux partages d'expériences** (Sommets Mondiaux et Rencontres régionales) ;
- **Le paiement de sa contribution**.

## IV.2.2 Les actions menées par la Côte d'Ivoire

On peut noter la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat, évolutif dans le temps, à travers la prise d'arrêtés pour conduire le processus. Ce cadre institutionnel est constitué de :

- un Comité Interministériel, organe de pilotage présidé par son SEM le Premier Ministre et composé de 11 Ministres ;
- un Point Focal OGP, actuellement le Ministre en charge de l'Industrie ;
- un Comité Technique, organe opérationnel, présidé par le représentant du Point Focal et composé de 11 membres de l'Administration, de 11 membres de la Société Civile dont 8 membres de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO (PSCI-PGO) et 3 membres du Secteur Privé ;
- une Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO (PSCI-PGO) autonome, avec à sa tête un coordonnateur.

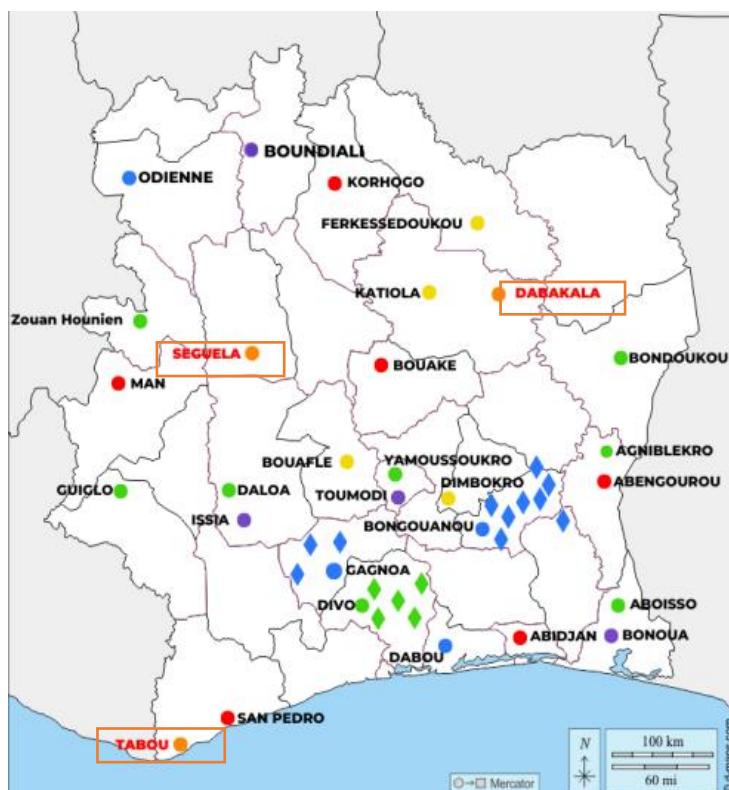
On peut également relever l'élaboration de quatre Plans d'Action Nationaux depuis son adhésion.

## IV.2.3 La cocréation dans la mise en œuvre du processus

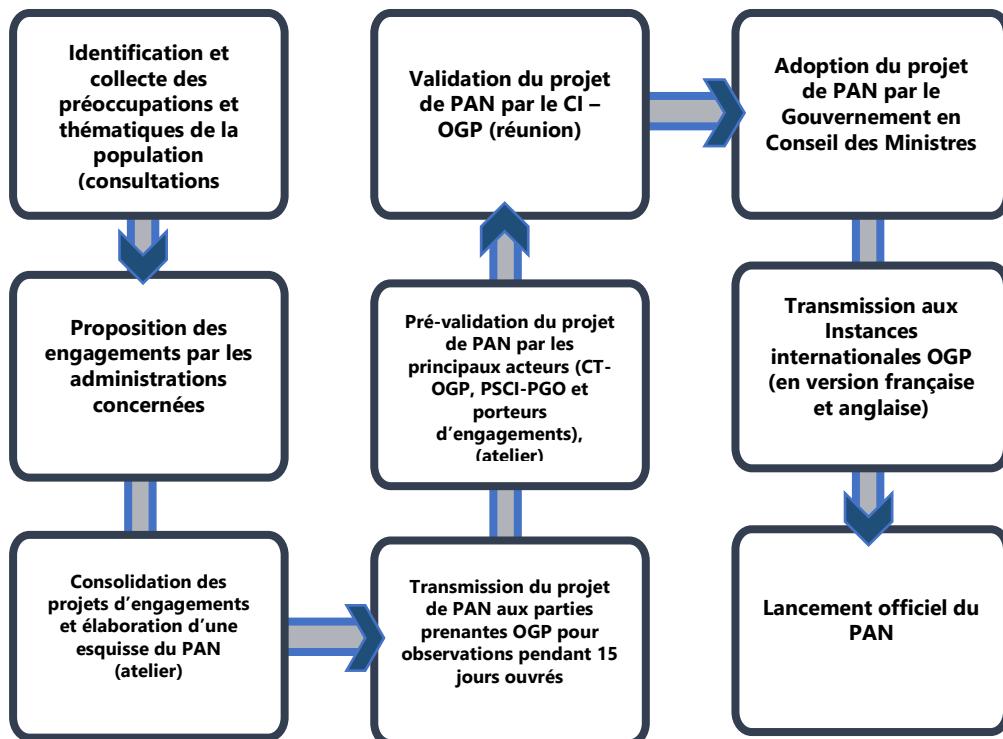
Dans le cadre de la conduite du processus OGP, la cocréation désigne la collaboration franche entre les différents acteurs impliqués à savoir : l'Administration publique, la Société Civile et le Secteur privé. Et depuis l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'OGP, l'Initiative est animée conjointement par ces différents acteurs.

Ainsi, cette cocréation s'observe à tous les niveaux du processus depuis :

- **Les consultations publiques :** A ce jour, plus de cinquante (50) villes ont été visitées à l'occasion des consultations publiques comme l'indique l'illustration.



- En passant par, l'**élaboration du Plan d’Action National (PAN)**, dont le processus est récapitulé dans le schéma qui suit.

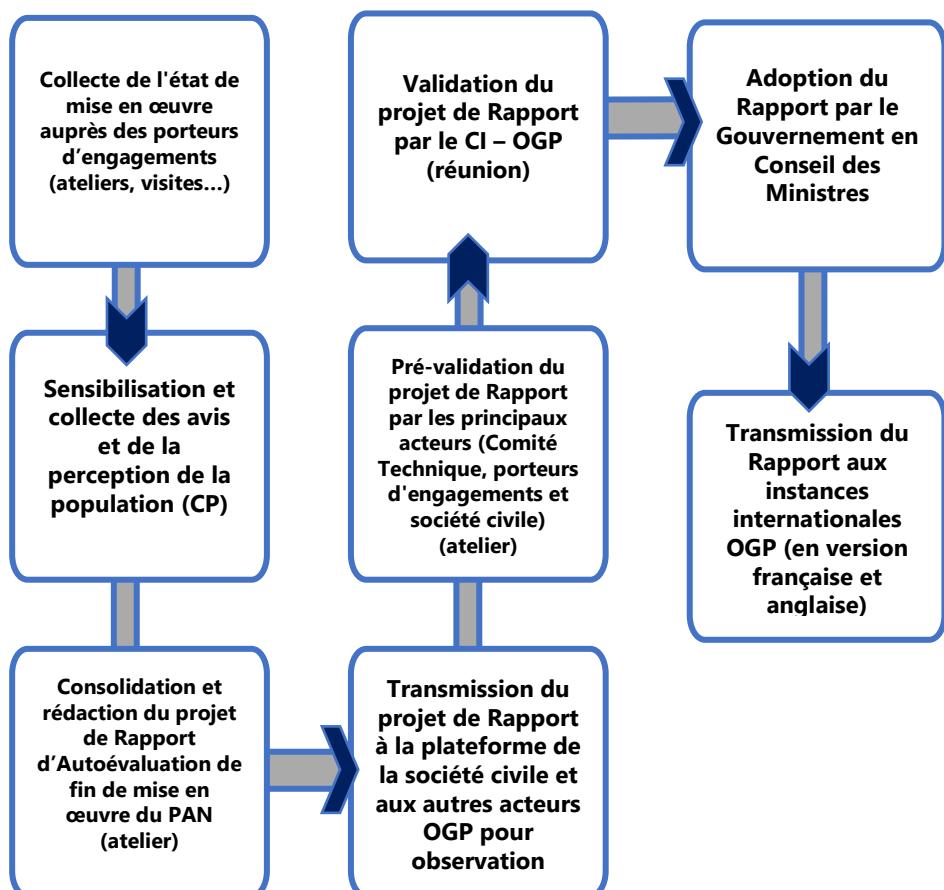


- Jusqu'au au **suivi de la mise en œuvre du PAN** pour aboutir à l'élaboration du Rapport d'auto évaluation de fin de mise en œuvre.

En effet, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du PAN, plusieurs activités sont menées en vue de l'élaboration du Rapport d'autoévaluation de fin de mise en œuvre du PAN.

Le schéma ci-contre présente le processus d'élaboration dudit rapport

En outre, le pays se soumet à une évaluation indépendante réalisée par un expert OGP du Mécanisme d'Evaluation Indépendant (MEI).



A la suite de chaque présentation, des échanges ont été menés afin de permettre aux participants de poser des questions pour mieux appréhender les notions abordées.

#### IV.3 Les travaux en commissions

Avant le début des travaux en commissions les participants ont été répartis en cinq (5) commissions.

Dans un premier temps, chaque commission, de façon spécifique, devait réfléchir sur une thématique à savoir :

- **Commission 1** : Quelle stratégie pour un renforcement de l'appropriation du Gouvernement Ouvert par la Société civile en Côte d'Ivoire ?
- **Commission 2** : Comment rendre plus efficace la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques au niveau des collectivités ?
- **Commission 3** : Quelles actions en lien avec le Gouvernement Ouvert dont vous avez connaissance dans votre localité ?
- **Commission 4** : Comment renforcer l'accès à l'information d'intérêt public pour les populations ?
- **Commission 5** : Quel est le rôle de l'Administration, de la Société Civile, des médias, des Parlementaires dans le cadre du Gouvernement Ouvert et du PGO ?

Dans un second temps, les commissions étaient soumises au même exercice qui consistait à faire des propositions de thématiques pour l'élaboration du prochain PAN.

Cependant, dans la ville de Yamoussoukro particulièrement ils ont été répartis en quatre (4) commissions compte tenu du nombre de participants au moment de cette activité.

#### IV.4 Les restitutions

Après la phase des travaux en commissions, les participants ont procédé à la restitution des résultats.

A la suite des restitutions, les participants ont été soumis un quiz à titre d'évaluation.

Les canevas des travaux en commissions, ainsi que les résultats des quiz sont joints en annexe de ce rapport.

#### IV.5 La Cérémonie de clôture

La phase de cérémonie de clôture a été l'occasion de faire un récapitulatif des résultats des travaux menés et des quiz.

Aussi, a-t-elle été l'occasion de procéder à la lecture et à l'adoption du rapport de séance.

A cet effet, la facilitatrice a adressé ses remerciements au corps préfectoral et à tous les participants. A l'instar de son intervention, le Coordonnateur national PAGOF a exprimé sa gratitude au corps préfectoral et aux participants, pour les efforts consentis à la bonne marche de l'atelier.

Enfin, elle a été marquée par les interventions de Madame KOSSOUNOU VE Brigitte et Monsieur KOUADIO Arnaud Mathieu, respectivement Secrétaires Généraux des Préfectures de Gagnoa et de Yamoussoukro, qui ont procédé à la clôture de l'atelier.

De ces interventions, on retient que l'activité d'information-sensibilisation sur les grands principes du PGO et la mise en œuvre du PAN a été très appréciée et a suscité un intérêt manifeste pour les participants. Cela s'est ressenti à travers la qualité des échanges, la pertinence des questions, ainsi que celle des résultats des travaux menés.

Par ailleurs, l'importance et la nécessité de former les populations et de les impliquer davantage dans la gestion des affaires publiques, ont été soulignées. A ce titre, l'organisation de ces ateliers de sensibilisation et d'information initiés par le PAGOF en collaboration avec le Comité Technique OGP vient renforcer la vulgarisation de l'OGP auprès des populations. Ils ont donc été invités à multiplier ces cadres d'échanges pour permettre une large sensibilisation des populations.

## ANNEXES

SUPPORTS DE PRESENTATION (Voir Powerpoint)

LISTES DE PRESENCE PAR VILLE

## QUIZ ET RESULTATS PAR VILLE

### QUESTIONS

#### 1. Qu'est-ce que l'OGP ?

- a) Une organisation internationale de football
- b) Un programme de l'ONU pour la protection de l'environnement
- c) Un Partenariat international pour un gouvernement ouvert
- d) Une marque de vêtements éthiques

#### 2. A quelle date la Côte d'Ivoire est-elle devenue membre de l'OGP ?

- a) 28 octobre 2015
- b) 28 juillet 2015
- c) 15 octobre 2014
- d) 28 juillet 2016

#### 3. Quels sont les principaux objectifs de l'OGP?

- a) Améliorer la transparence et la redevabilité du Gouvernement
- b) Promouvoir la participation des citoyens à la prise de décision
- c) Lutter contre la corruption et renforcer l'intégrité
- d) Utiliser les technologies de l'information et de la communication

#### 4. Combien de Plans d'Action Nationaux la Côte d'Ivoire a réalisé à ce jour ?

- a) 5
- b) 3
- c) 4

#### 5. Quels sont les exemples concrets d'actions réalisées par l'OGP en Côte d'Ivoire ?

- a) Publication en ligne du budget national
- b) Mise en place d'un portail de données ouvertes
- c) Organisation de consultations publiques
- d) Construction des stades pour la CAN 2023

## RESULTATS DU QUIZ PAR VILLE

N°	VILLES	TOTAL PARTICIPANTS	NOMBRE DE REPONSES						OBSERVATIONS
			Incorrectes		Correctes				
1	(1 bonne réponse : c)		Non réponse	0/1	1/1	-	-	-	
	Gagnoa	30	-	-	30	-	-	-	
	Yamoussoukro	26	1		25	-	-	-	25/26 = 1/1 ; 1/26 = 0/1
2	(1 bonne réponse : a)		Non réponse	0/1	1/1	-	-	-	
	Gagnoa	30	-	16	14	-	-	-	
	Yamoussoukro	26	1	12	13	-	-	-	14/30 = 1/1 ; 16/30 = 0/1
3	(4 bonnes réponses : a, b, c et d)		Non réponse	0/4	1/4	2/4	3/4	4/4	
	Gagnoa	30	-	-	10	13	2	5	5/30 = 4/4 ; 2/30 = 3/4 ; 13/30 = 2/4 ; 10/30 = 1/4
	Yamoussoukro	26	-	-	7	5	12	2	2/26 = 4/4 ; 12/26 = 3/4 ; 5/26 = 2/4 ; 7/26 = 1/4
4	(1 bonne réponse : c)		Non réponse	0/1	1/1	-	-	-	
	Gagnoa	30	4	8	18	-	-	-	
	Yamoussoukro	26	5	14	7	-	-	-	18/30 = 1/1 ; 8/30 = 0/1 ; 4/30 = nul
5	(3 bonnes réponses : a, b et c)		Non réponse	0/3	1/3	2/3	3/3	-	
	Gagnoa	30	2	-	18	7	3	-	3/30 = 3/3 ; 7/30 = 2/3 ; 18/30 = 1/3 ; 2/30 = nul
	Yamoussoukro	26	-	-	14	10	2	-	2/26 = 3/3 ; 10/26 = 2/3 ; 14/26 = 1/3

## CANEVAS DES TRAVAUX EN COMMISSION *COMMISSION 1*

### ACTIVITE 1 / Quelle stratégie pour un renforcement de l'appropriation du Gouvernement Ouvert par la Société civile en Côte d'Ivoire ?

GAGNOA	YAMOUSSOUKRO
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vulgarisation à grande échelle de la nation et des implications de l'OGP à travers les médias (presse écrite, presse audiovisuelle, Internet et réseaux sociaux, radios de proximité, forums publics) ;</li> <li>- La mise en place de comité locaux de l'OGP chargés du suivi et de l'évaluation des différentes activités ;</li> <li>- Organisations de consultations foraines dans les villages et les zones les plus reculées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des acteurs ;</li> <li>- Formation des acteurs de la Société civile à l'effet d'être le relais auprès de la communauté ;</li> <li>- Adhésion de la communauté suite aux activités ;</li> <li>- Mettre à disposition des numéros verts opérationnels pour les dénonciations.</li> </ul>

## ACTIVITE 2 / Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Gagnoa

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
2	Conflits fonciers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allègement des coûts du certificat foncier.</li> <li>- Facilitation et transparence des procédures pour l'obtention dudit document.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de la Construction et du Logement et de l'Urbanisme ;</li> <li>- Ministère en charge de l'Agriculture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lutte contre la corruption ;</li> <li>- Transparence budgétaire ;</li> </ul>
3	Non inclusion de certains acteurs de la société civile dans la prise de décision	Implication de tous les acteurs de la société civile dans les prises de décisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préfecture ;</li> <li>- Mairies ;</li> <li>- Districts ;</li> <li>- Conseils régionaux.</li> </ul>	- Participation citoyenne.

## Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Yamoussoukro

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	La non-fréquentation des centres de santé	Sensibiliser les populations	Ministère en charge de la santé	Participation citoyenne
2	L'orpaillage clandestin	L'implication de la communauté villageoise dans la gestion	- Ministère en charge de l'environnement ;  - Ministère en charge des mines  - Ministère des Eaux et Forêt	Transparence
3	Litige foncier	Accélérer la procédure administrative	Ministère en charge de la construction	

## **COMMISSION 2**

### **ACTIVITE 1 / Comment rendre plus efficace la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques au niveau des collectivités ?**

<b>GAGNOA</b>	<b>YAMOUSSOUKRO</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réviser la loi sur les collectivités ;</li> <li>- Rendre obligatoire la tenue de consultations communautaires par les collectivités (trimestriel) ;</li> <li>- Sensibiliser et informer les populations sur le rôle et les missions des collectivités ;</li> <li>- Obliger les leaders communautaires à restituer les informations à leurs bases.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La consultation et la concertation élargie et participative</li> <li>- La dénonciation des actes de corruption pour faire avancer les affaires publiques ;</li> <li>- La gestion des fake news ;</li> <li>- Les collectivités doivent tenir compte de façon effective des décisions prises sans protéger soi-même.</li> </ul>

## ACTIVITE 2 / Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Gagnoa

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	Vulgarisation de l'information d'intérêt public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer effectivement les dispositions de la loi sur l'accès à l'information d'utilité publique ;</li> <li>- Impliquer les décideurs locaux ;</li> <li>- Traduire les informations d'intérêt public dans langues locales ;</li> <li>- Utiliser des moyens didactiques accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'intérieur et de la Sécurité ;</li> <li>- Union des Villes et Communes de Communes de Côte d'Ivoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation citoyenne ;</li> <li>- Redevabilité.</li> </ul>
2	La corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratiser l'accès aux hautes fonctions de l'Etat (promotion de la compétences) ;</li> <li>- Sanctionner et communiquer les sanctions en vue de dissuader ;</li> <li>- Renforcer la transparence des procédures des concours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) ;</li> <li>- Primature ;</li> <li>- Ministère en charge de la fonction publique (Inspection Générale).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence ;</li> <li>- Lutte contre la corruption.</li> </ul>
3	La question foncière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revoir à la baisse les coûts d'acquisition des actes ;</li> <li>- Faciliter les procédures administratives d'obtention des actes liés au foncier ;</li> <li>- Vulgariser les procédures et leurs coûts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de la construction ;</li> <li>- Collectivités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation citoyenne ;</li> <li>- Transparence ;</li> <li>- Lutte contre la corruption.</li> </ul>

## Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Yamoussoukro

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	L'orpaillage clandestin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépollution</li> <li>- Contrôle</li> </ul>	Ministère en charge des mines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé ;</li> </ul>
2	Insalubrité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Contrôle</li> <li>- Répression</li> <li>- Vulgarisation de la loi portant code d'hygiène</li> </ul>	Ministère en charge de la salubrité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection de l'environnement ;</li> <li>- Accès à l'information</li> <li>- protection de l'environnement</li> <li>- bien-être de la population</li> </ul>

### **COMMISSION 3**

#### **ACTIVITE 1 / Quelles actions en lien avec le Gouvernement Ouvert dont vous avez connaissance dans votre localité ?**

<b>GAGNOA</b>	<b>YAMOUSSOUKRO</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filets sociaux (soutien financier aux couches sociales les plus démunies et vulnérables de la région du Gôh) ;</li> <li>- Observatoire du service public (un détachement de la fonction publique pour recueillir les préoccupations des usagers et les conduire vers les administrations publiques compétentes) ;</li> <li>- Information et sensibilisation sur les missions de la Commission d'Accès au l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP) ;</li> <li>- Lutte contre la cherté de la vie (rencontre d'information et de sensibilisation sur les actions gouvernementales : plafonnement des prix et visite de terrains des marchés) ;</li> <li>- Information et sensibilisation sur l'élaboration du budget citoyen ;</li> <li>- Séance d'appel d'offre / jugement d'offre organisées par le Conseil régional.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire de sensibilisation et de formation sur la lutte contre la corruption en 2022 ;</li> <li>- Sensibilisation et formation sur les contraventions liées à la propreté des voies publiques.</li> </ul>

## ACTIVITE 2 / Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Gagnoa

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	Répartition inégale des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroyer et harmoniser les primes à toutes les catégories de fonctionnaires ;</li> <li>- faire bénéficier aux zones de production, des revenus liés aux activités locales (un éventuel pourcentage selon les capacités de production).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère en charge de la fonction publique ;</li> <li>- Ministère du commerce et de l'Industrie avec les autres ministères techniques et Conseils régionaux ;</li> </ul>	Transparence dans l'action publique
2	Forte concentration des pôles économiques dans certaines localités	Décentraliser les pôles économiques à travers toutes les localités du pays	Ministère du commerce et de l'Industrie	Intégrité de l'action publique
3	Prolifération de la consommation de la drogue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités de lutte contre le fléau de la drogue ;</li> <li>- Multiplier les programmes d'insertion de la jeunesse dans le tissu social.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère en charge de la sécurité ;</li> <li>- Ministère de la Défense</li> <li>- Ministère en charge de la jeunesse.</li> </ul>	

## Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Yamoussoukro

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	La cherté de la vie	Suivi de la réglementation des prix et surveillance du marché	Ministère du Commerce et de l'Industrie	Participation citoyenne
2	Le phénomène de l'orpaillage clandestin	- Organisation et officialisation de cette activité ; - Protection de l'environnement ; - Dénonciation.	Les Ministères en charge des mines et des eaux et forêt	- lutte contre la corruption ; - Transparence ; - Protection de l'environnement.
3	L'insécurité	Mise en place d'une politique locale de lutte contre l'insécurité	Ministère de la Défense	- Droit à la sécurité - Bien-être de la population

## **COMMISSION 4**

### **ACTIVITE 1 / Comment renforcer l'accès à l'information d'intérêt public pour les populations ?**

<b>GAGNOA</b>	<b>YAMOUSSOUKRO</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux chefs de villages, leaders de jeunesse de prendre part aux réunions puis remonter les différentes informations reçues auprès des populations ;</li> <li>- L'autorité préfectorale qui reçoit une information doit convoquer les chefs de villages pour leur donner cette information ;</li> <li>- L'Etat doit électrifier les villages et créer des infrastructures pour avoir accès aux TIC ;</li> <li>- Apprendre les langues locales à travers la radio.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les populations en langues locales ;</li> <li>- Mettre à la disposition des populations des numéros verts ;</li> <li>- Assurer la sécurité des dénonciateurs en les rendant anonymes ;</li> <li>- Accentuer la diffusion de l'information à travers les médias (radio de proximité, télévision nationale) ;</li> <li>- Organiser des journées de sensibilisation par les collectivités locales (mairie, district etc.) ;</li> <li>- Mettre à la disposition des services publics des boîtes à suggestions.</li> </ul>

## ACTIVITE 2 / Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Gagnoa

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	La lutte contre la drogue en milieu scolaire	- Démolition des fumoirs (appliquer la loi dans toute sa rigueur) ;  - dénoncer les vendeurs.	- Ministère en charge de l'intérieur ;  - Ministère en charge de l'éducation.	- Transparence ;  - Lutte contre la corruption ;  - Probité.
2	La corruption au niveau des concours	- Respecter le nombre de places proposées  - Réduire le délai de proclamation des résultats  - Utiliser le E-paiement	Ministère en charge de la fonction publique	- Transparence ;  - Lutte contre la corruption.

## Tableau de recueil des thématiques pour les prochains PAN – Yamoussoukro

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	Cherté de la vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les prix des denrées alimentaires sur le marché local ;</li> <li>- Réduire les taxes perçues sur les produits importés ;</li> <li>- Encourager la production locale</li> </ul>	Ministères en charge du commerce, de l'agriculture et de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence ;</li> <li>- Redevabilité ;</li> <li>- participation citoyenne.</li> </ul>
2	Organisation des concours de la fonction publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence dans l'organisation des concours et examens ;</li> <li>- Sanctionner rigoureusement les acteurs de la corruption ;</li> <li>- Sensibiliser sur le changement de mentalité</li> </ul>	Ministères en charge de la fonction publique, de l'éducation nationale, de la justice et de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence ;</li> <li>- Equité ;</li> <li>- lutte contre la corruption ;</li> </ul>
3	Favoritisme dans le recrutement dans les Administrations publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire la promotion de l'intégrité et l'objectivité dans le choix des agents ;</li> <li>- Sensibiliser les recruteurs à ne pas céder au favoritisme ;</li> <li>- Exhorter la jeunesse à la culture de l'effort.</li> </ul>	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justice ;</li> <li>- Egalité.</li> </ul>

## COMMISSION 5

### ACTIVITE 1 / Quel est le rôle de l'Administration, de la Société Civile, des médias, des

#### **Parlementaires dans le cadre du Gouvernement Ouvert et du PGO ?**

#### **GAGNOA**

- **L'Administration** doit transmettre à qui de droit, les préoccupations de la population ou des usagers. En retour, elle informe ces usagers sur leurs droits et devoirs en cas de besoin ;
  - Elle accompagne le PGO dans la mise en œuvre des dits projets ;
  - Elle fait améliorer les services publics ;
  - Elle initie des projets de développement tendant à améliorer les services publics ;
- **La Société civile** informe la population le plus largement possible ;
  - Elle relaie les actions de l'Administration ;
  - Elle aide à l'alphanétisation dans la mesure du possible. Généralement, sans brutalité aucune, elle aide à la transparence et à une meilleure gestion du bien public
- **Les médias** diffusent la bonne information à la population ;
  - Ils luttent contre les informations-intoxications et à travers les médias de proximité ;
  - Ils veillent à mettre à la disposition des populations, les informations justes et facilement compréhensible, ;
  - Ils sont le fer de lance de la loi d'accès à l'information pour tous ;
  - Ils veillent à la franche collaboration entre l'Etat, la Société civile et le Secteur privé ;
- **Les Parlementaires** mettent à la disposition de la population les lois qui la concerne ;
  - Ils votent les lois en fonction des intérêts du peuple :
    - Après chaque séance de travail, les parlementaires expliquent leur travail à la population. Se faisant, ils constituent un maillon essentiel dans le processus du PGO.